

---

Laurent Rieutort et Jacques Spindler (dir.), *Le  
Tourisme de mémoire. Un atout pour les collectivités  
territoriales ?*

L'Harmattan, 2015

Olivier Lazzarotti



Éditeur

Éditions touristiques européennes

**Édition électronique**

URL : <http://tourisme.revues.org/1337>

ISSN : 2492-7503

**Référence électronique**

Olivier Lazzarotti, « Laurent Rieutort et Jacques Spindler (dir.), *Le Tourisme de mémoire. Un atout pour les collectivités territoriales ?* », *Mondes du Tourisme* [En ligne], 12 | 2016, mis en ligne le 01 décembre 2016, consulté le 29 mars 2017. URL : <http://tourisme.revues.org/1337>

---

Ce document a été généré automatiquement le 29 mars 2017.



*Mondes du tourisme* est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution  
- Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Laurent Rieutort et Jacques Spindler (dir.), *Le Tourisme de mémoire. Un atout pour les collectivités territoriales ?*

L'Harmattan, 2015

Olivier Lazzarotti

---

## RÉFÉRENCE

Laurent Rieutort et Jacques Spindler (dir.), *Le Tourisme de mémoire. Un atout pour les collectivités territoriales ?*, L'Harmattan, 2015.

- 1 La mémoire, un argument touristique ? Vingt-quatre textes et une thématique. Le lecteur parcourt le monde, traverse les sciences sociales et explore, de lieux en itinéraires, quelques-unes des manières contemporaines de faire du tourisme. Voilà l'ouvrage. Il réunit une très grande richesse de matériaux et d'approches et reprend le colloque d'avril 2015 qui lui servit, à Clermont-Ferrand, de source. Filmées, les interventions sont du reste visibles sur le site internet de l'Insitut d'Auvergne du développement des territoires<sup>1</sup>.
- 2 L'organisation du livre tient en trois parties. Elles ouvrent les perspectives du champ. Six textes déclinent la première. Ils examinent quelques modalités de productions mémorielles. La gastronomie, la littérature, l'histoire s'y retrouvent. En neuf textes se déroule la seconde qui traite de la mise en tourisme des mémoires. C'est l'occasion d'aborder, avec la Nouvelle-Calédonie, la question des mémoires multiples des sociétés partagées, parfois déchirées, pour sortir du bel unanimité d'une seule et unique mémoire pour tous. Ailleurs, c'est l'occasion d'examiner les conséquences des choix en matière de localisation des sites : sur place ou dans les métropoles, analyse D. Chevalier ? Davantage tournée vers l'opérationnalité, les huit textes de la troisième partie baliaient

des champs aussi diversifiés que les fêtes Jeanne d'Arc d'Orléans – fêtes ou célébrations ? –, les funérailles camerounaises en pays Bamiléké ou le musée de la Grande Guerre de Meaux, entre autres. Les réflexions sur la gouvernance des phénomènes touristiques et leur reconnaissance statutaire font aussi partie du propos.

- 3 La définition « officielle » du tourisme de mémoire date du début des années 2000. Initiative de l'État pour ce qui est du cas français, il s'agissait alors « d'intéresser les jeunes générations aux conflits du XX<sup>e</sup> siècle » (p. 335). Les sites ainsi considérés accueillent aujourd'hui 6,2 millions de visiteurs (p. 259). Mais le phénomène est ancien. Il prend, en effet, une part de son importance après la Première Guerre mondiale et ce sont les acteurs privés, parmi lesquels Michelin et son guide (p. 334), qui participèrent à sa diffusion. S'agissait-il, du reste, de « tourisme » ? Logiquement donc, l'introduction lance d'emblée le débat : « La définition même du "tourisme de mémoire", encore mal stabilisée, constitue un des enjeux de cet ouvrage. » (p. 15) Mais ses suites restent, peut-être, un peu floues. Le tourisme de mémoire est-il une catégorie d'analyse scientifique – et dans ce cas, par exemple, en quoi se distingue-t-elle des autres ? – ou bien, comme l'orienté le sous-titre du livre, une expression marketing ? Et si, par hypothèse, « l'identité territoriale [était] assimilable à l'identité de marque [...] » (p. 286) ? Les enjeux ne seraient alors pas qu'économiques : valoriser, en les singularisant par l'appel aux mémoires, les territoires. Ils deviendraient aussi politiques, en posant implicitement les limites entre un « nous » et des « autres ».
- 4 La problématique des liens entre tourisme et mémoires est utilement posée, mais la notion de « tourisme de mémoire » est-elle la meilleure entrée pour le faire ? Et s'il n'y avait pas de mémoires sans tourisme ? Voire sans touristes, les grands absents de ce livre ? Ou si, plus exactement, tourisme et touristes étaient des acteurs, pleins et entiers, de processus de mémorisations dont les marques, traces et autres signes prennent l'espace pour inscription ? C'est en tout cas l'un des grands mérites de ce livre que d'avoir richement permis de soulever la question.

---

## NOTES

1. En ligne [consulté le 9 mars 2017] : <http://webtv.iadt.fr/channels/#le-tourisme-de-memoire-un-atout-pour-les-collectivites-territoriales>

---

## AUTEUR

OLIVIER LAZZAROTTI

Université de Picardie - Jules-Verne